

Saint-Nicolas, le 9 décembre 2024

Aux membres du Conseil communal

Madame la conseillère,
Monsieur le conseiller,

En application de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ainsi que de l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, je vous prie de bien vouloir prendre en compte **le point supplémentaire** à l'ordre du jour de la **séance du Conseil communal du 16 décembre 2024**, à 19h30, dont la teneur suit :

A la demande de Mmes R. TERRANOVA et R. AIT ALOUHA (Groupe PTB)

27bis. Situation et avenir des MRS Saint-François et Springuel



Valérie MAES
Bourgmestre

Madame la Bourgmestre,

Le groupe privé Emeis, ex-Orpea, a récemment annoncé la fermeture de la Maison de Repos et de Soins Saint François. Plusieurs arrêts de travail ont été observés ces derniers jours, et, le 4 décembre, la procédure Renault a été enclenchée.

Dans ce contexte, plusieurs questions se posent :

1. Que va-t-il advenir des résidents de la Maison de Repos et de Soins Saint François ?

Le bien-être et la continuité des soins pour ces personnes vulnérables doivent rester une priorité. Quelles sont les dispositions prévues pour leur relogement et la poursuite de leur prise en charge ?

2. Qu'en est-il de la Maison de Repos Springuel, gérée par le C.P.A.S ?

Des rumeurs évoquent une possible fermeture de cet établissement également. Si cela venait à se confirmer, quelles sont les pistes envisagées pour assurer une transition sereine pour les résidents et préserver l'emploi des travailleurs ?